

Matoury, le 13 septembre 2012

DROIT DE REPONSE DU CRPMEM GUYANE

Suite à l'article paru sur le France-Guyane du 12/09/2012 intitulé
« Pétrole : la réponse de Duthilleul aux pêcheurs »

C'est avec stupéfaction, doublée d'une certaine consternation, que le CRPMEM Guyane a découvert, dans le France-Guyane en date du 12 septembre 2012, le contenu de la réponse de Madame Anne Duthilleul adressée aux pêcheurs.

Le CRPMEM-G est plus qu'outré de voir que Madame Duthilleul lui fait un procès d'intention en sous-entendant qu'il ferait pression pour que les sommes prévues par Shell dans le cadre d'un fonds de développement local orienté vers la mer, dont nous ignorons tout du fonctionnement, soient débloquées.

En effet, lors de la dernière rencontre du jeudi 6 septembre 2012, au siège du CRPMEM-G et en présence du Commissaire au développement endogène, du Directeur de la Mer et de Madame Duthilleul elle-même, le Président du CRPMEM-G, Monsieur Jocelyn Médaille, s'est cantonné à présenter les grandes lignes de la délibération du mercredi 5 septembre 2012 (en copie de ce droit de réponse) et à remettre une copie de la lettre adressée à Madame la Ministre Batho. A aucun moment et sous aucune forme, la question du fonds de développement local et des 2 millions d'euros n'a été évoquée.

De plus, Madame Duthilleul, sans réelle justification, affirme qu'il n'y a pas de base pour asseoir une compensation de la filière pêche du fait des effets négatifs des activités de Shell au large de la Guyane. Le CRPMEM-G, en temps et en heure, lui fournira matière à réflexion.

Enfin, Madame Duthilleul veut faire croire que le fonds de développement local de Shell sera dédié en partie à la pêche. Le CRPMEM-G en prend acte. Toutefois, dans l'article de France Guyane en date du 10 septembre 2012, faisant le bilan de la commission de suivi et de concertation «Pétrole», Madame Duthilleul annonce que la priorité sera accordée au développement du port de Dégrad-des-Cannes. Si le CRPMEM-G ne remet très certainement pas en cause cette nécessité d'aménagement, il ne peut que constater que la pêche restera vraisemblablement sur le carreau.



Crpmem
GUYANE

Face à des propos diffamatoires et mensongers, le CRPMEM-G constate que Madame Duthilleul s'évertue à discréditer l'action engagée par le CPMEM-G, sans doute agacée, et l'Etat avec, que le secteur pêche ne se laisse pas mener en bateau.

Le CRPMEM Guyane

*CRPMEM Guyane : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guyane, organisme consulaire regroupant l'ensemble des professionnels de la filière pêche.

Contact presse :

Patricia TRIPLET, Directrice du CRPMEM Guyane

Tél. : 0594.38.79.85 / port. 0694.40.63.20 / Fax : 0594.27.40.82

E-mail : crpmem.guyane@yahoo.fr / ptriplet_crpmem.guyane@yahoo.fr

Réseau social sur Facebook : CRPMEM Guyane